



Mairie de Bessoncourt



19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 email : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

21 avril 2015

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée

- Vendredi 15 mai
- Mercredi 20 mai

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En raison des jours fériés les vendredis 1^{er} et 8 mai les ramassages des ordures ménagères seront effectués les samedis 2 et 9 mai.

ENQUETE INSEE

L'insee réalise entre le 4 mai et le 27 juin 2015, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Notre commune est concernée, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. L'Insee vous remercie de l'accueil que vous lui réserverez.

FETES DES VOISINS

Cette année la fête des voisins aura lieu le **29 mai**. Cet événement est l'occasion de passer un moment d'échange et de convivialité avec ses voisins permettant ainsi de mieux se connaître. Si vous souhaitez organiser cette rencontre dans votre quartier, nous vous en rappelons le principe.

On définit un lieu de rendez-vous et chacun apporte quelque chose à partager (salades, quiches, viandes froides, boissons, gâteaux, assiettes, gobelets...).

Voici quelques conseils pour préparer la fête : ne préparez pas la fête seul mais parlez-en à vos voisins.

Distribuez des invitations en n'oubliant personne (un modèle est disponible à la mairie).

Prévoyez d'organiser la fête à l'extérieur (cour, jardin, sous un avant-toit) plutôt que dans une maison ; ce sera moins intimidant pour les personnes qui ne connaissent pas

INFORMATION COMMUNALE

encore leur entourage. Il est possible de faire cela sur le trottoir ou dans la rue : attention aux problèmes de sécurité et... de voisinage. Pensez si possible à une solution de repli en cas de mauvais temps.

Préparez du matériel pour installer un buffet (tréteaux et planches, tables). La mairie met à disposition des tables et des bancs (s'adresser au secrétariat de la mairie pour réserver).

Nous souhaitons à tous les participants de passer de bons moments dans notre village.

Si vous souhaitez faire paraître une photo et un petit compte-rendu de votre fête dans le prochain bulletin Trait d'Union, vous pouvez les faire parvenir à la mairie.

EQUILIBRE EN BLEU- PREVENTION DES CHUTES

L'atelier Equilibre mis en place de décembre à mars a rencontré un vif succès.

Le CCAS a décidé de prolonger le bénéfice de cette activité en proposant un atelier Gym Prévention Santé.

La Gym Prévention Santé est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu. Ses objectifs sont atteints grâce à une alternance entre un travail debout et assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie sont strictement respectés.

La Gym Prévention Santé s'adresse à tous ceux qui ont besoin **d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides.** On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

La première séance aura lieu jeudi 25 avril à 14 heures dans la salle de la Mairie.

Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes désirant se maintenir en forme.

Venez tester cette activité ludique.

Les inscriptions seront prises à l'issue de la séance. Cet atelier est destiné aux personnes de plus de 60 ans.

Modalités

_ Effectif : 15 personnes maximum

_ Fréquence : 1 séance par semaine

_ Durée de la séance : 60 minutes

Le CCAS prendra en charge la moitié du coût de l'inscription pour les habitants de Bessoncourt. (Variable en fonction du nombre de participants)

DECHETERIE MOBILE

**Prochain passage de la déchèterie mobile
Mercredi 20 mai 2015 de 12 h à 19 h**